

L'ÉTOILE DU NORD

Imprimée et publiée par
ALBERT GERVAIS.
ABONNEMENT
UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS.
À LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. Elle s'engage à changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD

(—:—)
JOLLETTE, JEUDI, 4 AVRIL 1895

Chambre de Commerce de la ville et du district de Joliette.

SÉANCE DU 29 MARS

Cette belle et florissante association a tenu une assemblée fort intéressante, le 29 mars dernier.

M. J. H. Renaud était au fauteuil et MM. A. Gervais, E. Fisk, J. A. Laroche, N. A. Guilbault, F. Rivest, G. Lafortune, A. Boucher, O. Beaupré, S. Vessot, A. Riopel, C. Leblanc, E. Lauzon, C. Labrèche, A. Trudeau, O. Chevalier, A. Rivard et H. Chevalier étaient présents. M. J. J. Provost agissait comme secrétaire.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, le Président dit qu'il tient à donner de nouvelles explications sur la question de la résidence permanente à Joliette, du juge nommé pour notre district. Après avoir fait connaître sa manière de voir sur les avantages qui résulteraient du fait de telle résidence, il invite tous les membres à bien vouloir dire un mot sur le sujet et M. P. A. A. Rivard prend alors la parole, et semble se faire l'interprète de la chambre en disant que si le juge de notre district doit avoir sa résidence en cette ville, des instances devraient être faites dans ce sens et ce pour bien des raisons.

M. Frs. Rivest propose alors, secondé par M. Alb. Gervais : Qu'un comité composé du Président, de MM. C. Labrèche, J. A. Laroche, P. A. A. Rivard, et de lui-même, soit chargé de voir les conseillers ainsi que les membres du barreau de cette ville, pour voir quels seront les moyens à adopter pour régler cette question de la manière la plus juste et la plus équitable.

M. J. A. Laroche parlant ensuite des colporteurs, signale à l'attention de la chambre l'attitude des principaux centres commerciaux de la province, ainsi que celle des différentes chambres de commerce et spécialement du journal *Le Prix Courant*, relativement à l'aide que se doivent les commerçants pour se protéger contre les colporteurs. Il dit qu'il a soumis toutes les questions légales à un avocat pour venir à un règlement définitif de cette question.

M. P. A. A. Rivard propose ensuite, secondé par M. O. Chevalier : Que MM. J. A. Laroche et Frs. Rivest s'adjointent M. L. N. Ducondu et demandent justice au conseil de cette ville pour protéger les épiciers de cette ville qui font le commerce de fruits et de poissons, contre la concurrence ruineuse des étrangers qui viennent à certaines époques de l'année, vendre de tels produits en cette ville et ce sans donner de revenus à notre localité. Ce comité devra faire rapport sous peu.

L'on parle ensuite de la concurrence que fait l'École Industrielle de cette ville à notre commerce, et à notre industrie, en vendant le produit de ses ateliers dans cette ville, pendant dit-on, qu'une entente avait eu lieu, par laquelle la dite École Industrielle s'était engagée à écarter ses marchandises à l'étranger. L'on ajoute que justice devrait être rendue aux marchands qui paient des taxes en cette ville.

M. Labrèche fait ensuite une juste remarque contre la présence des commis voyageurs en cette ville, après quoi l'on parle très longuement de l'urgence qu'il y a pour les marchands de cette ville et de ce district de nommer des curateurs, liquidateurs et cessionnaires en cette ville dans le cas de faillite etc. Au lieu de laisser le monopole de ces charges aux créanciers étrangers il vaudrait mieux encourager les bureaux des comptables de cette ville.

M. J. A. Laroche, secondé par MM. Albert Gervais et P. A. A. Rivard, fait une motion dans le sens ci-dessus indiqué, et suggère le bureau de MM. Provost et Piché, de cette ville, comme un de ceux qui devraient avoir le patronage du règlement de telles faillites.

M. Albert Gervais donne ensuite avis de motion, qu'il proposera M. P. Chevalier comme nouveau membre de cette chambre ; et sur proposition de M. N. A. Guilbault, la séance est ajournée.

CHRONIQUE

AU SUCRE !

La question des Ecoles de Manitoba ! voilà ce qui occupe presque tout le monde, voilà ce qui met la fièvre dans bien des esprits.

Mais, pendant que vous vous évertuez à dire beaucoup de paroles inutiles, (pardon) pendant que vous politiquement à qui mieux mieux, savez-vous à quoi se préparent les habitants de nos campagnes ?

A faire du sucre !

Les chaudières sont prêtes, la cabane est balayée. Encore une gelée, un dégel, encore une ondée et crac ! nous attelons et..... Hue ! la grise !..... Il fait soleil, bon ! le temps n'est pas trop froid, très bien ! Tout s'annonce donc à merveille.....

Aller au sucre ! voilà le rêve caressé depuis longtemps par les nombreux disciples de M. Plaisir. Ces messieurs, ils sont tous bien disposés à goûter au sucre, mais n'ont-ils jamais songé aux misères qu'éprouvent ceux qui en font la récolte ?

Vous voyez les sucriers (passez-moi le mot) occupés tout le temps à vider les chaudières, à animer le feu, à voir à ce que celui-ci ne soit pas trop animé, ni trop faible..... enfin, une foule de choses que nous oublions sans doute !

En attendant que la tire soit prête, nous jouons quelques parties de cartes. De temps en temps, quand le partner coupe les cartes, on jette un regard dans le boiler et on demande : "Ça ne bouille pas encore ! Faut-il attiser le feu ?"

Sur la réponse négative du sucrier, nous reprenons nos cartes.

On est là, assis sur une sorte de plancher élevé, couvert de paille et sur laquelle on a étendu une peau de bœuf. Là, il y a des pelles, des tisonniers, du bois de four, etc ! Et, c'est dans cet amas de ferrailles et de bois qu'on est parvenu à se faire une place circulaire où l'on est assis "à la tailleur."

Pendant tout ce temps-là, le fourneau chauffe ; on voit les écorces qui se tordent dans le feu, et l'on entend le bois qui se brise et se fend. L'eau bouille, mais elle n'est pas encore prête..... elle n'est qu'en sirop. Pas encore de fils d'or se nouant les uns aux autres sur la palette du sucrier ! Mais ça va venir !..... On alimente le feu..... on bourre le fourneau..... tout craque !

Mais voici que les fils se forment sur la gamelle et se balancent négligemment au souffle du vent qui pénètre dans la cabane.

C'est fait !

Nous laissons là nos cartes, et vive la joie ! nous entourons le sucrier.

—Pas encore prêt, messieurs, reprend celui-ci.

—Combien de temps encore ?

—Dans une heure environ nous aurons de la tire !

Une heure s'écoule... et en ce moment nous avons de la tire... de la belle et bonne tire jaunâtre et diaphane !

Mais tout plaisir a une fin ! Déjà le jour tombe et le vent froid, le vent de la nuit commence à souffler.

Il est temps de revenir et nous revenons chargés de pains et de coeurs de sucre.

Vous, jeunes amis, ce ne sont pas ces coeurs là qui vous occupent. C'est sans doute un de ces coeurs de jeune fille, pur lui aussi, diaphane lui aussi dans le sens figuré du mot.

Mais songez que le cœur humain est parfois cruel, tandis que le cœur de sucre s'offre à vous de bon cœur ; que souvent le cœur humain est changeant, tandis que le cœur de sucre vous est fidèle tant qu'il dure ; que dans beaucoup de circonstances, le cœur humain se fait bourreau, tandis que le cœur de sucre ne fait jamais autrement que de vous satisfaire ; qu'enfin, nous avons déjà rencontré des coeurs humains..... vinaigres..... tandis que les coeurs de sucre sont toujours sucrés.

Et, nous tirons l'échelle ! Z. P.

Machine à planter le tabac

La plantation du tabac se fait maintenant à la machine et l'on a inventé des machines si parfaites, qu'elles plantent, arrosent et pressent le sol autour de chaque pied, tout aussi bien que si l'ouvrage était fait à la main. L'on peut se faire une idée du fonctionnement parfait de ces machines, quand l'on saura qu'il ne meurt pas quatre ou cinq pieds de tabac sur mille pieds plantés. Ainsi, plusieurs de ces machines sont déjà en usage dans le district

de Joliette, et sont fortement recommandées par nos grands cultivateurs de tabac, de Montcalm et Joliette. Nous apprenons que M. F. A. Méd. Foucher, cultivateur de tabac, bien connu, en est l'agent général en Canada, s'adresser à ce M. pour renseignements, plus détaillés, d'ici au 15 avril prochain.

Le fléau de l'Alcoolisme

Les enfants des alcooliques.

"Les parents alcooliques ont souvent des enfants atteints d'affections mentales, d'idiotie, surdi-mutité, épilepsie ou autres maladies nerveuses ; ou bien ces enfants ont des difformités congénitales ; ils sont malingres, chétifs et succombent dans les premiers mois de la vie. En consultant mes souvenirs, dit le Dr. Eselva, je puis vous citer les cas d'une mère alcoolique ayant une fille folle ; une autre mère adonnée au même vice, ayant un enfant rachitique, qui mourut de carie de l'épine dorsale. Si j'avais le temps, je trouverais encore bien d'autres exemples à rapporter.

"Pères et mères, qui être adonnés à la boisson, par votre vice affreux, vous empoisonnez vos enfants. Devant Dieu, vous répondrez de tout le mal que vous leur faites."

Un journal américain, *La Revue trimestrielle de Neurologie (Quarterly Journal of Neurology)*, publie des relevés de statistiques qui devraient faire réfléchir ceux qui s'adonnent à ce vice.

Les chiffres suivants sont relatifs à la question que nous venons de toucher, l'influence de l'alcoolisme des parents sur la santé et la vie des enfants. On a pris, comme point de comparaison, 12 familles d'intempérants et 12 familles de tempérants :

Nombre total des enfants dans les 12 familles ivrognes, 57. Nombre total des enfants dans les 12 familles de tempérants, 61. Enfants morts dans la première semaine ; chez les ivrognes, 25 ; chez les tempérants, 6. Enfants idiots, mal conformés, choréiques, épileptiques, malades, ivrognes héréditaires : chez les ivrognes, 24 ; chez les tempérants, 0. Soit, au total, neuf enfants d'intempérants intacts sur cinquante-sept, et cinquante-cinq enfants de tempérants intacts sur soixante-et-un.

Ces chiffres ont une éloquence sinistre, et on comprend que, mis en présence de pareils faits et de semblables résultats, un peuple plein de vie et d'énergie et pourvu d'initiative comme les Américains, se mette résolument en campagne contre l'alcoolisme.

CHEZ LES RICHES

Ce serait une erreur de croire que l'alcoolisme ne se rencontre que chez les ouvriers. Ce qui trompe sur ce point, c'est que, tout d'abord, une vie active, une excellente hygiène alimentaire, jointes à la bonne qualité relative des liquides ingérés, empêchent l'alcoolisme d'affecter, chez les riches buveurs, la forme brutale et tapageuse qu'il revêt chez l'ouvrier buveur de trois-six et de vin frelaté. Mais, peu à peu, on voit survenir divers troubles dans l'équilibre de la santé ; une excitabilité insolite, de l'insomnie, du nervosisme, diverses sensations aiguës et douloureuses dans les membres, principalement aux mollets et à la plante des pieds, des rêves terrifiants tous les deux ou trois jours, et une légère pituite matinale ouvrent, ordinairement, la scène morbide. A un degré plus avancé, surviennent des tremblements, des crampes, l'embaras de la parole, les mouches volantes dans les yeux et les spasmes des paupières. L'appétit devient irrégulier et l'estomac paresseux ; le foie et les viscères se congestionnent, les artères s'encroûtent et le cœur se détériore. C'est l'usure précoce, c'est la vieillesse prématurée, caractéristique de l'empoisonnement par l'alcool.

Le Dr Armaingaud a, dans un livre excellent, surtout insisté sur cette forme latente de l'alcoolisme des riches ; c'est aux vins généreux et aux petits verres qu'il attribue, avec raison, les apoplexies de la cinquantaine, si communes aujourd'hui. Chez les riches comme chez les pauvres, les enfants ont à souffrir de l'intempérance des parents. *Croix de Paris.*

DECES

—A Montreal, le 27 mars, M. Jules Mireault, ancien cultivateur de St-Jacques de l'Acadian à l'âge de 69 ans, et le 30 mars, Aurélie Mireault sa sœur, âgée de 76 ans, décédée au même endroit.

—Belle lampe suspendue avec abat-jour décoré, à \$2,50 chez Albert Gervais.

Lisez

Les certificats

Publies
En faveur de

Hood's Sarsaparilla

Ils ne sont pas
Achetés, mais sont des
Déclarations Volontaires
De gens croyables
Etablissant que

Hood's Sarsaparilla

Est spéciale
En soi et
A un
Mérite absolu.

Hood's Sarsaparilla

Purifie le sang
Cree un appetit et
Renforce les faibles.
Soyez surs d'avoir la
HOOD et la
HOOD seulement
Parce que

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

Hood's Pills guérissent tous les maux du foie, la bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 25 cents la boîte.

Ecoles élémentaires.

Comme c'est durant ce mois que les commissaires d'écoles renouvellent l'engagement des institutrices dans les différentes municipalités de la Province, nous croyons qu'il est de notre devoir de faire certaines remarques sur ce sujet important. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui trouvent tout à redire, tout à réformer dans notre système d'éducation.

Mais quant à ce qui regarde les écoles élémentaires, si le système est bon en lui-même, sa mise en pratique est elle toujours satisfaisante ? Est-elle toujours faite en vue de donner la plus grande somme d'instruction possible aux enfants qui les fréquentent ? Non, certainement. Et c'est un fait bien établi que ces écoles, dans un grand nombre de cas, ne sont pas ce qu'elles devraient être, et qu'elles sont tenues sur un pied d'infériorité.

Il y a des causes multiples à cet état de choses. Mais la principale est que ces écoles sont contrôlées par une majorité, qui souvent se laisse guider par des préjugés de toutes sortes et qui ne considère l'instruction que comme une chose secondaire, sinon inutile. Dans ces cas, on élit des commissaires ne sachant ni lire, ni écrire, n'ayant pas d'enfants même, et incapables par conséquent de juger du mérite des écoles de même qu'ils n'ont pas d'intérêt à faire en sorte que ces écoles soient tenues sur un bon pied. Toute la question pour ces gens se réduit à diminuer autant que possible le montant à payer pour les écoles. S'ils pouvaient abolir le système de nos écoles pour n'avoir rien à payer, nous savons qu'un grand nombre le feraient. Car, il en est qui vous disent sans ambage que l'instruction n'est pas nécessaire pour la culture de la terre, qu'un cultivateur en sait toujours assez.

Mais est-ce ainsi que parlent nos concitoyens d'origine anglaise ? Non, au contraire ; c'est avec le plus grand soin qu'ils font inculquer à leurs enfants les connaissances agricoles, commerciales, industrielles, etc, au moyen desquelles ils pourront tenir le haut du pavé.

N'est-il pas vrai qu'on nous traite de race inférieure, en certains quartiers ? Nous sentons que notre sang nous brûle les veines, quand nous entendons tomber cette insulte à notre adresse. Mais si nous considérons cette apathie de nos gens relativement aux écoles, il est à craindre que nous devenions en effet une race inférieure.

Nous le disons carrément, il est temps d'apporter un remède au mal ; car, dans dix ou quinze ans, quand les autres nationalités nous auront devancés dans les diverses branches de l'activité humaine, il sera trop tard. Et l'on aura raison de nous appeler la race inférieure, quand nos enfants, dans la lutte pour l'existence, se-ront obligés de se livrer au travail ingrat de l'usine ou de la rue, alors que messieurs les anglais seront pompeusement installés dans les bureaux et les administrations. Combien grande est donc la responsabilité des commissaires d'écoles et celle des parents qui ne veulent point comprendre les nécessités et les obligations de l'heure actuelle. Car aujourd'hui c'est un fait bien avéré que, sans l'instruction, point de succès possible.

Et pourtant que voyons-nous ? Nous connaissons des paroisses où le tiers des enfants ne vont jamais à l'école ; et parmi ceux qui les fréquentent, combien y en a-t-il qui n'y vont que pendant trois ou quatre mois dans l'année. Pour les raisons les plus futiles, les parents gardent les enfants à la maison et les laissent ainsi grandir dans l'ignorance et l'oïveté.

Et ce qu'il y a de plus pénible à constater, c'est que dans la plupart des cas, les parents de ces enfants n'auront ni terres, ni argent à leur légier. Que feront donc ces enfants, devenus grands ? Nous le demandons à ces parents insoucients et nous attendons que, la main sur la conscience, ils nous donnent une réponse satisfaisante.

Oh qu'il est pénible d'avoir à scruter des plaies qui peuvent amener la décadence et la ruine de notre nationalité. Mais il faut mettre à nu ces plaies pour y promener le fer qui doit les guérir. Que dire, par exemple, du fait suivant ? Si un hôtelier fait circuler une requête pour obtenir une licence d'auberge, vite, cette requête est bientôt remplie de signatures et la licence est accordée par l'autorité municipale. Mais s'agit-il d'améliorer les écoles ou de les tenir sur un bon pied, oh ! non, ce n'est pas nécessaire cela, ça coûte trop cher et la paroisse est trop pauvre. Et que l'on ne dise pas que nous assombrissons à dessein le tableau et que ces choses n'arrivent pas. Malheureusement, c'est de la plus grande exactitude et nous pourrions citer le nom de paroisses où telles choses sont arrivées à la lettre.

Nous prenons la liberté de demander à ces paroisses qui sont en faveur des auberges, mais contre les bonnes écoles, de combien elles seront plus riches à la fin de l'année. On objectera peut-être que du moment qu'on engage une institutrice diplômée, il n'y a rien à dire. Légèrement parlant, peut-être. Mais qui peut soutenir que toutes les institutrices sont toutes également qualifiées ? Il en est d'elles comme des autres classes ; il y a des membres bien qualifiés sous tous rapports, d'autres qui le sont peu, comme il y a de bons et de mauvais avocats, de bons et de mauvais ouvriers. Avec des prix rémunérateurs on a de bons ouvriers, tandis que si on traite nos employés avec parcimonie, on est toujours mal servi. Il est donc bien regrettable que souvent on fasse au rabais l'engagement des institutrices et qu'on veuille s'exposer ainsi à n'avoir que les moins qualifiées et les moins habiles à l'enseignement.

Nous soumettons donc en toute humilité et en toute confiance ces considérations aux différentes commissions scolaires de la province, afin que, dans l'engagement des institutrices, les commissaires aient le souci de leur responsabilité et fassent un choix judicieux et patriotique, qui soit dans l'intérêt bien compris des enfants, des familles et du pays.

L'hon. Wilfrid Laurier a retenu ses appartements ordinaires à l'hôtel Russell pour le temps de la session. Sir McKenzie Bowell a aussi ses appartements au même hôtel. De sorte que les deux chefs des deux grands partis qui se disputent le pouvoir en ce pays habiteront sous le même toit : ce qui ne s'est jamais vu dans l'histoire de la confédération.

St-Sulpice

M. C'éphas Giguère, de Contrecoeur, sur l'invitation du cercle agricole de cette paroisse, a donné une très intéressante conférence sur la culture des abeilles, du tabac, des arbres fruitiers ainsi que sur les engrais.

L'habile et éloquent conférencier a concentré l'attention de son auditoire pendant au-delà d'une heure et demie en lui démontrant les avantages que nos cultivateurs pourraient retirer s'ils mettaient ses sages conseils en pratique.

L'assemblée se dispersa enchantée de cette conférence pleine d'intérêt et d'utiles enseignements et non sans avoir voté des remerciements à l'aimable conférencier.

M. Giguère a obtenu à la dernière exposition tenue en Angleterre, une médaille de mérite, pour y avoir exposé le plus beau miel de notre Province. Ce miel appartenait à M. Anfield de Contrecoeur, homme également d'un grand mérite en agriculture.

A VENDRE

—Deux terrains, situés au Lac des Français, paroisse Ste-Béatrix, comté de Joliette, bâtis de maison et autres dépendances, sont offerts en vente à de très bonnes conditions. Pour plus de détails, s'adresser à M. Joseph Rainault, Joliette, P. Q. 1f.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

Landry Coupable

Le nommé Camille Landry de L'Assomption, accusé du crime d'incendie, et qui avait obtenu un changement de venue pour subir son procès, a été trouvé coupable du crime qu'on lui reprochait, au cours de celui qu'on lui a fait subir la semaine dernière à Montréal.

M. C. A. Cornellier, C. R., représentait la Couronne et M. J. Ad. Renaud la partie privée. L'accusé était défendu par MM. J. Ed. Faribault de L'Assomption et R. Lemieux, de Montréal.

La sentence sera prononcée par l'Honorable Juge Lacoste, samedi prochain, le 6 courant.

Mort de J. A. A. Laroche.

Nous annonçons avec regret que la famille de notre distingué concitoyen M. J. A. Laroche, marchand et conseiller de ville, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son enfant bien-aimé, Joseph-Alfred-Arthur, arrivée hier.

Le regretté défunt, âgé de 11 ans, 2 mois et 21 jours, faisait les délices et la joie de ses parents en même temps que l'orgueil de ses professeurs à l'école des Clercs de St-Viateur, où il se distinguait par ses talents brillants et ses remarquables qualités. Cette mort cause donc une perte sensible à la famille Laroche et nous la prions de vouloir bien accepter nos plus sincères sympathies dans leur immense douleur.

LAVALTRIE

Les habitants de cette paroisse éprouvent en ce moment, une profonde émotion.

Depuis quelque temps, la mort sème parmi eux la désolation et le deuil ; de sa main inexorable, elle frappe indistinctement, sans égard ni à l'âge, ni à la santé, ni à la position sociale ; à droite, à gauche, ses coups sont terribles autant qu'imprévus.

Au nombre de ses récentes victimes, nous pouvons citer, de mémoire, M. Eugène Picard, fils de M. Téléphore Picard, enlevé à l'affection de sa famille, à l'âge d'une trentaine d'années, après quelques mois d'une très cruelle maladie ; M. Antoine Breaud, grand propriétaire de cette paroisse, décédé subitement à Lowell, Mass., à l'âge de 59 ans ; deux jeunes enfants, âgés respectivement de 5 et 8 ans, tombent également à quelques jours d'intervalle, l'un, enfant de M. Charles Hervieux, et l'autre, fille de M. Boisjoli. Toutes ces respectables familles, ainsi plongées dans les larmes, doivent trouver un baume consolateur dans la sympathie générale qui leur est témoignée.

Mais voici qu'un autre citoyen, enfant de cette paroisse, succombe encore presque subitement. M. Octave Morin, marchand-épicer de Montréal, décédé le 28 mars dernier, à l'âge de 58 ans, avait de telles relations d'amitié et de parenté dans Lavaltrie qu'il était considéré comme étant encore un de ses citoyens. Aussi la nouvelle de sa mort soudaine a-t-elle été également stupéfiante.

Le service de feu M. Morin a eu lieu le 30 mars, à Notre-Dame de Montréal. Le célébrant était le Révérend M. Aug. Provost, curé de la Pointe aux Trembles ; on remarquait au cheeur la présence de M. le Grand Vicair Bourgeault, des Révérends MM. Lecoq, P. S. S. Directeur du grand Séminaire ; Schlicking, P. S. S. du petit Séminaire ; Chaussé, vicair au Sacré-Cœur ; Choquette, chapelin des Carmélites et plusieurs autres prêtres. A la nef il y avait un grand nombre de citoyens marquants de Montréal, de la Côte St-Paul et de Lavaltrie.

M. Octave Morin était le dernier frère survivant de feu l'Hon. L. S. Morin, ancien protonotaire du District de Joliette.

Nous offrons aux nombreux parents et amis du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Les brefs sont émis pour les élections partielles de Verchères, Québec-Ouest, Haldimand et Antigonish. La votation dans ces quatre comités aura lieu le 17 de ce mois.

Dans l'affaire de

OCTAVE B. DIT BELLEMEUR,

De la paroisse de St-Thomas,

Insolvable.

AVIS PUBLIC

Les créanciers dans cette affaire, sont priés de vouloir remettre leurs réclamations et comptes assermentés entre les mains des soussignés, à leur bureau d'affaires à Joliette, d'ici au 15ième jour d'avril inclusivement, dernier jour fixé pour la réception des dites réclamations.

A défaut de se conformer au dit avis, chaque créancier se verra privé de toute dividende qui pourraient être déclarés dans cette affaire par les soussignés.

PROVOST & PICHÉ,

Cessionnaires.

Joliette, 1. avril 1895.

Distribution d'échantillons de grains par la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

A. M. le Directeur de L'ÉTOILE DU NORD. Ces huit dernières années, des échantillons des variétés de grain qui ont le mieux réussi aux Fermes expérimentales, ont été distribués dans toutes les parties du Canada en sacs de 3 livres franc de port par la poste, aux cultivateurs qui en faisaient la demande.

L'année passée, j'avais reçu de l'Honorable Ministre de l'Agriculture, instructions d'expédier autant que possible deux échantillons à ceux qui en demanderaient; mais les demandes reçues furent si nombreuses que sur ce pied de distribution, nous avions déjà au milieu de février, promis tout l'approvisionnement à notre disposition, et nous ne pûmes satisfaire aux demandes qu'à nous arriver ensuite.

Cette année-ci j'ai reçu instructions d'envoyer un échantillon seulement à chacun de ceux qui en demandent, dans l'espoir qu'ainsi tous les cultivateurs qui le désirent en Canada, puissent avoir part aux avantages qu'offre cette utile branche des travaux des Fermes expérimentales.

La distribution qui a lieu actuellement, consiste en quelques-unes des variétés les plus prometteuses d'Avoine, d'Orge, de Blé de printemps, de Maïs fourrage et de Pommes de terre (Patates). Nous avons déjà satisfait à plus de 7,000 demandes. Tous les cultivateurs qui désirent avoir part à cette distribution, devraient ne pas tarder à envoyer leur demande et de dire lequel des échantillons susnommés ils préféreraient; nous répondrons autant que possible à leur désir, tant que durera notre approvisionnement disponible. Nous pouvons expédier le grain de bonne heure, mais les pommes de terre seront distribuées seulement après que le danger de dommage par le gel pendant le trajet, sera passé. Aucun affranchissement n'est nécessaire pour les lettres adressées à la Ferme expérimentale.

WM. SAUNDERS, Directeur, Ferme Expérimentale. Ottawa, 11 mars 1895.

Fune Dame J. Rivest.

Nous annonçons avec regret la mort de Mme Marie-Eulalie Laporte, épouse de M. Joseph Rivest, commis-marchand, de cette ville. Mme Rivest est décédée cette avant-midi, dans la trentième année de son âge, après avoir été clouée sur son lit de douleur pendant quatre ans et un mois.

Ses funérailles auront lieu en cette ville, samedi prochain, le 6 courant, à 8 hrs A. M.

Parents et amis sont priés d'y assister. Prière aux particuliers aux membres de la C. M. B. A. et des Forestiers Catholiques, d'assister en corps aux funérailles avec leurs insignes.

OBITUAIRE

Nous apprenons avec douleur à nos lecteurs, la mort de Mme Cécile Landriau, épouse de M. J. D. A. Fitzpatrick, arpenteur-géomètre, de cette ville, arrivée lundi soir. La défunte a succombé à une courte, mais terrible maladie, soufferte avec la plus belle et la plus édifiante résignation.

Le service et l'enterrement de la défunte ont eu lieu ce matin, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis.

Les membres de la société dite la C. M. B. A., ont assisté en corps, aux funérailles. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. F. O. Dugas, A. L. Marsolais, Camille Ducharme, avocats et E. G. Piché, agent d'assurances. Les porteurs du corps étaient MM. A. Guilbault, A. Trudeau, A. Leprohon, de cette ville et M. Z. Denis, de St-Ambroise de Kildare.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, par son beau-père M. Desjardins, ainsi que par le père et les frères de M. Fitzpatrick. L'on remarquait parmi l'assistance, plusieurs étrangers et les principaux hommes d'affaires et de haute position sociale de cette ville.

Le service fut chanté par le Révd M. Lafortune, vicaire.

Nous offrons de tout cœur nos plus vives sympathies, et nos condoléances les plus sincères à notre distingué concitoyen M. Fitzpatrick, dans la perte cruelle qu'il vient de subir.

Outre un époux inconsolable, la regrettée défunte laisse deux enfants en bas âge.

Pour 25, 30, 35, 40 et 50 cts, vous pouvez vous procurer une jolie lampe complète, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

NECROLOGIE.

La mort qui n'épargne personne, vient de plonger dans la douleur une respectable famille de la paroisse de St-Félix de Valois.

Madame N. Barrette née Alphonse Beaudin, âgée de 36 ans, a succombé ces jours derniers à une maladie soufferte pendant onze jours, avec une résignation qui a étonné tous ceux qui l'entouraient.

Docile aux mouvements de la grâce, douée d'un caractère extrêmement bon d'une piété tendre et d'un grand esprit de foi, Madame N. Barrette fit généreusement le sacrifice de sa vie. Cette jeune personne fut un modèle d'édification pour tous ceux qui la connaissaient par sa parfaite soumission à la volonté de Dieu, son inaltérable patience et la piété avec laquelle elle se préparait à la mort.

Elle eut le bonheur de voir le prêtre plusieurs fois avant d'expirer, aussi ses derniers moments furent-ils ceux d'une bienheureuse.

Elle s'éteignit entre les bras de son époux, de son père et de sa mère qui l'avaient tant de fois fortifiée et encouragée pendant sa maladie.

Madame N. Barrette laisse pour déplorer sa perte, un époux inconsolable, un père et une mère chéris, un frère et une belle-sœur bien-aimés qui la regretteront longtemps.

Repose en paix, loin du monde où tout passe, où tout est vil, inconsistant et trompeur. Tout près de toi, garde des places à tes parents et amis.

UN AMI.

Un drame sanglant, causé encore par l'ivrognerie, s'est déroulé ces jours derniers, dans une ferme de Forth Carmel, comté de Penobscot, Maine, appartenant aux frères Edward et Charles Thompson.

Charles est marié et père de trois enfants, tandis qu'Edward est célibataire. Il paraît que depuis quelque temps Edward s'adonnant à la boisson était devenu très querelleur et vivait en mauvaise intelligence avec son frère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Edward, étant ivre, s'est battu avec son frère.

La femme de Charles a voulu intervenir; mais son mari s'est jeté alors sur elle, l'a rouée de coups et lui a infligé des blessures très graves. Puis, dans sa furie, s'emparant d'une bûche, a frappé son frère si fort qu'il lui a littéralement fracassé la tête. Lorsque des voisins, attirés par les cris de la femme sont arrivés, ils ont trouvé Edward étendu mort sur le plancher et Charles continuant à battre le cadavre avec sa bûche.

Le meurtrier a été arrêté et écroué à la prison du comté, à Bangor.

NAISSANCES

—A St-Alphonse, le 28 mars dernier, l'épouse de George Trudeau, une fille. Parrain et marraine, M. Benjamin Geoffroy et Mme Mizael Trudeau.

—A St-Côme, le 28 mars dernier, l'épouse de M. Euclide Dalphon, une fille.

—En cette ville, le 1er avril courant, l'épouse de C. Ducharme, Ecr, P. C. S., un fils.

L'enfant a reçu au baptême, les noms de Joseph-Camille-François de Paule.

Parrain et marraine, M. et Mme Camille Labrèche.

—A Joliette, le 26 mars dernier, l'épouse de M. Magloire Champagne, commis-marchand, un fils.

Parrain et marraine, M. A. Boucher, marchand et sa dame.

SHORTIS

La manie des armes à feu.

Un citoyen de Montréal a reçu, ces jours derniers, de Waterford, Irlande, une lettre dans laquelle il est question de Shortis, le meurtrier de Valleyfield.

Comme la chose a déjà été dite dans La Presse, il y a folie héréditaire dans la famille du meurtrier, du côté de sa mère et du côté de son père. La lettre confirme ce fait.

Quant à Shortis lui-même, s'il faut en croire la personne qui a reçu cette lettre, il n'y a aucun doute qu'il serait fou. Dès son bas âge, il a été atteint de la manie des armes à feu. Il jouait avec les pistolets comme une fillette joue avec sa poupée, et, à plusieurs reprises, il lui est arrivé de tirer sur les passants dans la rue sans plus s'occuper des conséquences que de l'homme dans la lune.

Un conseiller disait à un ami: —Si j'avais quelque chose de bon, je vous dirais de dîner avec moi.

Le domestique qui le suivait lui dit à demi-voix:

—Monsieur, vous avez une tête de veau.

Eccles St-Charles et St-Viateur

Voici les noms de ceux qui ont conservé la note excellente pendant le mois qui vient de s'écouler:

James Sheppard, Armand Laporte, Ernest Larivière, Zénon Pichette, Antonio Arbour, Adolphe Olivier, Camille St-André, Joseph Pelletier, Joseph St-André, Moïse Leprohon, Hector Froment, Cyrille Pelletier, Emile Lachapelle, Joseph Laporte, Urgel Beaupré, Arthur Bourgeois, Joseph Beaudoin, Albert Laporte, Alfred Coderre, Arthur Beaudry, Edmond Lacasse, Ferdinand St-André, Joseph Landreville, Roméo Ferland, Albert Trudeau, A. Froment, Adalbert Grenier, Arthur Lafortune, Edouard Laroche, Gédéon Paradis, Arthur Pichette, Arthur Laroche, Joseph Plouffe, Camille Bonin, Jules Champagne, Wilfrid Godin, J.-Bte. Lachapelle, Alfred Pagé, Joseph Beaudry, Alfred Payette, Emile Joly, Gaspard Arnaud, Zénon Trudeau, Albert Chartier, Antonio Gervais, Raoul Gaudet, Hormidas Champagne, George Chaput, Pierre Malo, Alfred Labrèche, Napoléon Robert, Frédéric Liard, Aldéric Martel, Arvin Grenier, Swibert Fleury, Adélarde Labrèche, Alexandre Boisvert, Pherlandeau Roy, Victor Barrette, Omer Piché, Olivier Pichette, Adalbert Rivest, Napoléon Roy, François Brousseau, George Rivest.

Voici ceux qui se sont les mieux distingués pendant le mois.

CLASSE D'ÉLÉMENTS

1er Armand Laporte, 2e Anatole Gaudet, 3e James Sheppard, 4e Jules Gariépy, 5e Joseph Froment.

PRÉPARATOIRE (2ème année)

1er Antonio Arbour, 2e Adolphe Olivier, 3e Camille St-André, 4e Joseph St-André, 5e Joseph Pelletier.

PRÉPARATOIRE (1ère Année)

1er Albert Laporte, 2e Alfred Coderre, 3e Arthur Beaudry, 4e Edmond Lacasse, 5e Oswald Bazinet.

CLASSE DES PETITS, 2me division

1er Adalbert Froment, 2e Stanislas Pôhu, 3e J.-Bte. Lachapelle, 4e Alfred Riel, 5e Alfred Pagé.

CLASSE DES PETITS (St-Viateur) 1ère division.

1er George Chaput, 2e Pierre Malo, 3e Alfred Labrèche, 4e Napoléon Robert, 5e Léopold St-George.

CLASSE DES PETITS (St-Charles) 1ère division.

1er Ephrem Bolduc, 2e Angelbert Lépine, 3e Borromé Marion, 4e Olivier Pichette, 5e Adalbert Rivest.

Une Guérisseuse

Elle opère des cures merveilleuses au Mexique.

LES AUTORITÉS MEXICAINES ET SES ADMIRATEURS EN CONFLIT

Plusieurs personnes tuées.

Une dépêche spéciale d'Ojinija, Mexique, dit:

"Un autre conflit est survenu entre les autorités et les admirateurs de Sainte-Thérèse, ainsi que l'appellent les Mexicains de cette partie du pays.

La belle jeune fille est depuis un certain temps au milieu des Mexicains, et elle a opéré, semble-t-il, des cures miraculeuses en étendant simplement les mains au-dessus des personnes alligées. Les classes pauvres et ignorantes mexicaines la croyant inspirée affluent près d'elle par centaines. Les autorités craignant que, par suite de l'excitation qui règne autour de Thérèse, des troubles viennent à se produire, ont essayé il y a quelques jours de disperser les partisans de la femme. Dans le conflit qui s'en est suivi trois personnes ont été tuées.

Les autorités sont déterminées à apaiser l'effervescence qui se manifeste autour de Theresa, et des troupes ont été envoyées vers l'endroit où campe cette dernière, avec ordre de s'emparer d'une image qu'elle porte avec elle. Mais ses partisans ont voulu s'opposer à la tentative des soldats, et dans la lutte qui a suivi, cinq personnes ont été tuées et trois blessées.

Theresa a traversé la rivière et s'est sauvée au Texas. On suppose qu'elle est en route pour son ancienne résidence à Sonora, Mexique. Elle a emporté son image avec elle.

Chambre de Commerce

Rappelons-nous que l'élection des officiers de cette importante institution aura lieu jeudi, le 18 courant, dans la salle du Conseil, à 8 1/2 hrs du soir.

Prière à tous les membres d'être présents.

Par ordre, J. J. PROVOST, Secrétaire.

ECHOS DE JOLIETTE.

—Les membres de la Cour St-Barthélemy de l'ordre des Forestiers Catholiques de cette ville sont priés de se réunir mardi prochain jour de leur assemblée régulière.

—L'Elixir Résineux Pectoral est le remède souverain contre la toux, le rhume, l'enrouement, etc. Mille et un certificats attestent l'efficacité merveilleuse de cette excellente préparation. En vente partout. Prix: 25 cts la bouteille.

—La bénédiction des rameaux se fera dimanche prochain, comme d'habitude on trouvera chez M. Albert Gervais, des palmes magnifiques pour la circonstance et ce à tous les prix de 5, 10 et 25 cts. Qu'on se le dise et que l'on s'empresse de choisir, le nombre est limité.

—L'épouse de M. Régis Lafrenière, née Geneviève Plouffe, est décédée en cette ville, le 28 mars dernier, à l'âge de 54 ans. La défunte avait passé 35 ans avec celui qui la pleure maintenant et à juste titre, car elle était bonne épouse et fervente chrétienne. Elle dort actuellement du sommeil des justes.

—Les nouveautés printanières en chapeaux de paille, dentelles, fleurs, rubans, etc., etc., sont maintenant reçues chez Melle Casavant et sont installées à la disposition des dames pour leurs prochaines emplettes. Comme les années dernières, Melle Casavant a donné un soin particulier à ses achats, ses marchandises sont de qualités exceptionnelles et à des prix relativement bas. Le choix en est varié et attractif. Les dames sont cordialement et chaleureusement invitées.

—La maison du "Meilleur Marché", tenue par MM. Liard & Chaput, attire la bienveillante attention du public, sur le choix splendide de au-delà de 200 magnifiques nouveaux chapeaux garnis, qu'elle vient de recevoir pour la nouvelle saison. Ses nouveautés de tous genres, fraîchement reçues et destinées à la coiffure des dames, méritent à tous égards l'attention des acheteurs, car elles sont assorties de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, et marquées à des prix à la portée de toutes les bourses.

—Ce sera bientôt le temps de remettre à neuf les murs de vos appartements. N'oubliez pas que le vrai magasin pour acheter vos tapisseries est chez Albert Gervais, Libraire, Joliette. L'unique raison en est qu'il fait ses achats directement des manufactures et par quantité considérable. Ainsi, pour le printemps 1895, il pourra vendre le plus bel assortiment de tapisseries que le public acheteur pourra désirer, et ce, à des prix relativement très modiques. Cette année, figurez-vous que vous pouvez vous procurer pour 10, 12 et 13 cts, de la belle tapisserie dorée pour les goûts les plus recherchés des connaisseurs. Pour 5, 6, 7, 8 et 9 cts, vous pouvez également vous choisir des patrons magnifiques. Une visite vous convaincra de la vérité des faits.

A VENDRE

M. S. P. Desrosiers, cultivateur, de Ste-Emélie de l'Energie, offre en vente à très bon marché, un grément complet pour moulins à farine, tel que moulange en bon état et tout ce qu'il faut pour le bon fonctionnement d'un bon moulin à farine. Ecrivez-lui pour plus de détails.

NOUVELLE INDUSTRIE A JOLIETTE

M. J. DUSSEAULT,



TAILLEUR DE PIERRE ET SCULPTEUR

A l'honneur d'annoncer au public, qu'il a ouvert un atelier de monuments sur la rue Notre-Dame, en face du couvent de la Providence, et qu'il exécutera toutes sortes de travaux, en pierre de Joliette, en marbre et granit. M. Dusseault a plusieurs échantillons de marbre et granit pour tous les goûts; les personnes désireuses d'avoir un beau monument des mieux finis, et qui voudraient bien lui donner leur commande, n'auront que l'embaras du choix. M. J. Dusseault garantit l'ouvrage comme tout de première classe, et donnera satisfaction aussi bien que dans les meilleures boutiques de Montréal et à meilleur marché. N'achetez pas ailleurs avant de venir voir nos ouvrages et nos prix et je vous promets que vous y trouverez votre profit. M. J. Dusseault fera une réduction de six par cent sur ces prix ordinaires quoiqu'ils soient déjà bien bas à toute personne qui donnera sa commande en hiver pour un monument devant être posé au printemps. Qu'on se le dise.

JOHNNY DUSSEAULT, Tailleur de pierre, Joliette. 3jan.6m.

Aux entrepreneurs

POUR SOUMISSION.

Un comble français à mettre sur l'école du village de Rawdon, y joint un hangar et l'exhaussement du premier étage. Pour devis, s'adresser à Ed. Morin, Rawdon, de cette date au 1er mai prochain.

J. L. DESROCHERS, Secrétaire. 4av.3f.

Alexandre Pagé

FERBLANTIER,

Place Bourget, coin de la Rue Manseau, Joliette.

M. Alexandre Pagé a le plaisir d'annoncer au public du district de Joliette, qu'il vient d'ouvrir, à l'adresse ci-haut mentionnée, un magasin de ferblanterie où il aura constamment en mains, différents articles en usage dans les familles, tels que: théières, plats, gobelets, chaudières, assiettes, etc., etc., qu'il vendra au plus bas prix. Il entreprendra toutes sortes d'ouvrages, tels que, couverture en ferblanc, tôle galvanisée, corniches, caps de cheminées et tout ouvrage en plomb, etc. Il se chargera aussi de poser les water closets, baignoires, bornes fontaines et appareils nécessaires pour l'eau chaude à l'usage des cuisines. Le tout à des conditions faciles.

4av. 6m.

COLONNE DU

"Bon Marché"

IL NOUS RESTE BEAUCOUP TROP DE

MARCHANDISES D'HIVER

AYANT BESOIN D'ARGENT

NOUS OFFRONS

Une Belle Chance

A CEUX QUI EN ONT.

NOUS SACRIFIONS LES

Pelletteries - à moitié prix
Etouffes à manteau, à "
Etouffes à costume, à "
Les Tweeds, à "
Les flanelles, à "
Etouffes à capots, à "
Les lainages, à "

Sur toutes les lignes enfin, la réduction sera immense.

Venez rendre une visite au

"Bon Marché"

ET VOUS SEREZ ÉMERVEILLÉ.

Nous donnons toujours des présents.

22nov. 1a

DMR G. PICHÉ.

GUIBAULT & GRAVEL,

BLOC LACHAPELLE,

JOLIETTE.

On se plaint

De ce que les temps sont durs, la chose n'est que trop réelle; mais le prix des marchandises est en proportion de la rareté d'argent. Quand on pense qu'on achète chez Mme G. Piché de bonnes indiennes garanties, de couleur, pour 6, 7 et 8 cts, ainsi que des flanellettes de la meilleure qualité, des bas d'enfants à partir de 6 cts en montant, un joli chapeau de feutre tout garni pour une piastre; c'est à n'y pas croire.

Comme il y a encore de descendants de Thomas, qui ne croient pas sans voir, qu'ils viennent à notre établissement et ils se convaincront de la vérité de nos avances.

SI VOUS AVEZ

La peau sèche, jaunâtre, verdâtre, couleur de cire, les lèvres blanches, les yeux cernés, si vous éprouvez une répugnance à vous mouvoir, une lassitude habituelle, si vous êtes triste et nerveux, si l'appétit vous manque, ou que la digestion soit difficile. Vous souffrez

d'Appauvrissement du Sang ou d'Anémie

Il faut donc pour combattre cette maladie funeste, un tonique, un stimulant énergique pour enrichir le sang, donner l'appétit, rendre la digestion facile et le sommeil paisible. Le

VIN ST-MICHEL

contient tous les éléments nécessaires pour combattre cette maladie, et sous l'influence de cet agent précieux, les organes essentiels de la vie reprennent peu à peu leur fonctionnement régulier. L'appétit renaît; le palais retrouve aux aliments une saveur oubliée; les sucres gastriques se renouvellent et reconquièrent leur efficace énergie. Alors, l'action digestive étant devenue normale, le sang circule coloré et chaud dans les veines, le pouls se relève, les muscles se tendent et fonctionnent, les membres retrouvent leur vigueur, la tête se redresse et le regard reprend ses étincelles qui sont l'indice de la vie.



Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 83

LA MALEDICTION d'un PERE TROISIÈME PARTIE La Comtesse de Bussières XVIII NOUVELLES ÉMOTIONS

Germain, qui se tenait dans l'antichambre, parut aussitôt. —Priez M. le comte de venir ici immédiatement, lui dit la comtesse. Puis, revenant vers Greluche, elle lui prit la main. —Que de reconnaissance nous vous devons, dit-elle; ah! nous ne pourrions jamais nous acquitter envers vous... Mais vous resterez près de lui, vous ne serez pas séparés. D'ailleurs, vous avez été son père, il vous aime, autrement il se serait ingrat; et il a du cœur, et il est bon... Mon Dieu, qu'il me tarde de le voir, de le serrer dans mes bras! Autrefois, quand vous veniez à Arfeuille, que vous me parliez de lui, une émotion extraordinaire s'emparait de moi; il me semblait que quelque chose de délicieux pénétrait doucement dans mon cœur. Vous le rappelez-vous, Greluche, plusieurs fois je vous ai demandé de me l'amener? —C'est vrai, madame la comtesse. —Sans le connaître autrement que par ce que vous me disiez de lui, je l'aimais déjà, ce cher enfant. Ah! j'étais loin de me douter... C'est la Providence qui vous a envoyé à Arfeuille, Greluche. Comme dans tout ce qu'il fait Dieu fait éclater sa sagesse et sa puissance! Dites-moi, mon ami, il est grand n'est-ce pas, il est beau? Oh! il doit ressembler à son père! —Je ne sais pas s'il ressemble à son père, madame la comtesse; mais, tout à l'heure, en contemplation devant ce portrait, je croyais le voir lui-même. —Vous en êtes sûr, il ressemble au comte de Bussières? —D'une façon merveilleuse, madame la comtesse. —Et vous disiez que rien ne prouvait qu'il fût notre fils! s'écria-t-elle avec une joie indicible. La porte s'ouvrit et le comte de Bussières entra dans le salon. XIX LE PETITS FILS La comtesse courut à son mari, le prit par la main et, l'amenant au milieu du salon: —Monsieur le comte, s'écria-t-elle d'une voix vibrante les yeux étincelants de joie, nous ne sommes plus seuls au monde, votre nom ne s'éteindra pas, il nous reste un enfant, un fils! Le comte regarda sa femme avec une douloureuse surprise; il crut un instant qu'elle avait perdu la raison. —Ah! vous ne pouvez pas me croire, reprit-elle, c'est un miracle que Dieu a fait pour nous, monsieur le comte. —Au nom du ciel, expliquez-vous, dit le comte d'une voix tremblante. —Vous allez me comprendre: lorsque la pauvre Lucile s'est enfuie de la maison de son père, elle allait être mère. —Alors, alors?... —Son enfant existe, monsieur le comte, il est à Paris; c'est ce brave et honnête homme qui l'a élevé. Ah! vous pouvez le remercier, car il a été à la hauteur de la mission que la Providence lui a confiée: grâce à son travail, à son dévouement, le pauvre orphelin a reçu une éducation distinguée; il en a fait un homme digne de nous. Vous dire comment Jérôme Greluche a recueilli l'enfant sur une route, il y a plus de treize ans, comme il a découvert qu'il était le fils d'Edmond et de Lucile, serait trop long à vous raconter en ce moment. Toutes les preuves existent, monsieur le comte, le doute n'est pas possible. —Je vous crois, je vous crois! s'écria le comte éperdu. —Savez-vous à qui ressemble cet enfant qui nous est rendu, le fils d'Edmond de Bussières? reprit la comtesse, à vous, monsieur le comte, à vous. —En regardant monsieur le comte, je retrouve encore mieux la ressemblance que sur le portrait, dit Greluche les yeux fixés sur M. de Bussières. Le comte était sous le coup d'une émotion bien naturelle, tous ses membres tremblaient. Soudain, il se redressa et sa physionomie prit une expression indéfinissable. Ses yeux semblaient jeter des étincelles. —Un fils! un fils! s'écria-t-il

avec une sorte de délire; ah! en ce moment, seulement, je vois que Dieu peut me pardonner! Puis, s'emparant des mains de la comtesse, il les embrassa avec transport. —Je ne croyais pas que mon cœur pût encore éprouver de la joie, dit-il. La comtesse était radieuse. —Dieu a vu votre repentir, répliqua-t-elle, il a dit: "Ils ont assez souffert." —Qu'il soit béni! s'écria le comte. Puis se tournant vers Greluche: —Votre fils adoptif sait-il qu'il est le petit-fils de la comtesse et du comte de Bussières? demanda-t-il. —Il le sait, répondit Greluche. —Alors, pourquoi n'est-il pas avec vous? —Monsieur le comte... La comtesse prit vivement la parole. —Je vais vous le dire: Edmond, —Lucile a donné à son enfant le nom de son père, —Edmond sait aussi qu'il est né en dehors du mariage. Les preuves écrites qu'il est notre fils, les seules qui existent, se trouvent dans ces papiers que Greluche vient de me remettre en son nom. Loin de vouloir s'en servir, il nous les abandonne. Il ne veut pas admettre, en cette circonstance, qu'il y ait des droits autres que ceux que donnent nos lois civiles; enfin, il croit être pour nous un étranger. Bien que pauvre, par un sentiment de délicatesse et de noble fierté, que vous appréciez comme moi, il ne veut rien nous demander. Il a raison, dit le comte; il ne doit rien nous demander, en effet; c'est nous qui devons lui donner. —Vous savez, maintenant, pourquoi il a refusé de venir ici. —Eh bien, dit le comte, nous irons le chercher. —C'est la proposition que j'allais vous faire. —Partons, la voiture nous attend. —Encore un mot, monsieur le comte. —Dites. —Puis-je vous demander ce que vous comptez faire pour l'orphelin? —Ce qu'on fait pour un fils, répondit-il. —Il n'est pas encore le nôtre, monsieur le comte. —Nous l'adopterons. —Il lui faut un nom. —Il aura celui de Bussières ou celui d'Arfeuille. Vous choisissez. —Le vôtre, monsieur le comte, le vôtre. —Eh bien, il sera comte de Bussières. La comtesse poussa un cri de joie et tendit la main à son mari en disant d'une voix pleine de larmes: —Merci! Ensuite, s'adressant à Greluche. —Êtes-vous content? lui demanda-t-elle. —Le pauvre Jérôme balbutia quelques paroles inintelligibles. Incapable de se maîtriser, de grosses larmes jaillirent alors de ses yeux. Un long discours n'eût pas été aussi éloquent. —Ne perdons pas une minute, reprit la comtesse; j'ai hâte de voir ce cher enfant. Ah! comme je vais l'aimer! Ils descendirent dans la cour. Le cocher attendait sur son siège. Le comte et la comtesse prirent place dans le coupé. Greluche grimpa à côté du cocher. Dix minutes après, elle s'arrêtait rue de la Montagne-Sainte-Genève. —Notre modeste logement est au deuxième, dit Greluche, permettez-moi de passer devant vous pour vous montrer le chemin. —Nous vous suivons, dit le comte. —Mon Dieu, pensait Greluche, comme il va être étonné; que va-t-il dire? Il s'arrêta sur le palier pour attendre M. et Mme de Bussières. Comme la plupart des logements d'ouvriers celui de Jérôme Greluche n'avait jamais connu le luxe d'une sonnette. Il frappa sur la porte trois petits coups. C'est ainsi qu'il s'annonçait d'habitude lorsqu'il revenait le soir, après avoir fermé le théâtre de Rigolo. Edmond vint ouvrir. —Enfin, te... commença-t-il. Les paroles expirèrent sur ses lèvres à la vue du comte et de la comtesse. Tout en saluant, il recula jusqu'au fond de la chambre. Greluche s'effaça pour laisser passer le comte et la comtesse, qui entrèrent les premiers. Edmond ne comprenait pas encore; son regard semblait interroger. Il fit un nouveau mouvement et son jeune et beau visage se trouva tout à coup en pleine lumière.

—Eh bien, monsieur le comte, le reconnaissez-vous s'écria la comtesse. —Il porte sur sa figure son acte de naissance, répondit M. de Bussières. —Ah! Greluche, Greluche, dit le jeune homme avec un accent de reproche, tu m'a trahi! —Vous l'entendez, madame la comtesse, vous l'entendez! dit le pauvre Greluche d'un ton désolé. Alors, Mme de Bussières, le front rayonnant, s'avança vers le jeune homme et lui tendit ses bras en criant: —Edmond mon fils! Il restait immobile, hésitant, pâle, les yeux hagards, la poitrine oppressée. Le comte lui prit la main en disant: —Vous êtes notre fils; à partir d'aujourd'hui vous vous appelez Edmond de Bussières. Et le poussant doucement dans les bras de la comtesse, il ajouta d'une voix grave et solennelle: —Vicomte de Bussières, embrassez votre mère! Les bras de la comtesse se refermèrent sur lui. Ce fut une délicieuse étreinte. —Mais c'est un rêve, disait Edmond, c'est un rêve! —Non, murmura la voix de la comtesse, c'est le bonheur pour nous tous. —Mais je ne suis rien, reprit le jeune homme éperdu, je ne suis rien!... —Vous êtes notre fils, vous êtes aujourd'hui notre unique enfant. [A suivre.]

DECES —A Joliette, le 31 mars 1895, Marie Alma, enfant de M. Norbert Baril, charretier, à l'âge de 1 an et 23 jours.



POUMONS MALADES Guéris par l'usage du Pectoral-Cerise d'AYER "J'avais contracté un fort rhume qui se porta aux poumons. Je consultai un docteur qui trouva, en examinant mes poumons, que la partie supérieure gauche était fortement affectée. Il me donna de la médecine, mais elle ne semblait me faire aucun bien, et le résultat de l'essai du Pectoral-Cerise d'Ayer. Après en avoir pris quelques doses, je me trouvai soulagé et avant d'avoir fini la bouteille, j'étais guéri." A. LEFLAK, horticulteur, Ongeville, Ont. Le Pectoral-Cerise d'Ayer La plus haute récompense à l'Exposition Colombienne. Les Pilules d'Ayer guérissent l'Indigestion.

J. B. TREFFLE RICHARD, PROPRIÉTAIRE DE MOULINS, L'ÉPIPHANIE, P. Q., Annonce au public qu'il a accepté l'agence de la manufacture de laine canadienne des MM. Delisle, d'Yamachiche, P. Q., afin de fournir à la classe agricole le moyen d'écouler sa laine aisément et avantageusement. Il vend aux mêmes prix et aux mêmes conditions que la manufacture elle-même, devant jouir de cette faveur tant qu'il ne rétablira pas sa manufacture incendiée. Les marchandises sont cotées très bas, au tiers en argent et aux deux tiers en laine, qu'il paie 30 cts la livre, quand elle est ballée. Rien qu'un prix: le même pour argent et laine ou pour argent seulement. Marchandises garanties pure, grande laine du pays, ne rapetissant pas et ne changeant pas au lavage, faites à perfection sous tous rapports, aussi durables que ce qui se fait de mieux dans le même genre à la maison par nos meilleures fileuses et tisserands canadiens. Ayant continuellement en mains: flanelles à draps, double largeur, couvertes de lit, étoffes et tweeds pesants et légers, flanelles à chemises, à robes, etc., laine à tricoter, chaîne, tissure, etc. Vive la laine et l'étoffe du pays!!! Soyons donc canadiens, et canadiens jusque dans nos habits!!! 5nov.1a —A vendre à sacrifice! 500 chapeaux en feutre, 50 pièces de ruban, 50 pièces de voiles, 50 coiffures d'enfants, 300 plumes et plumaux, le tout pour être vendu à 50 cts dans la piastrer. J'attire aussi l'attention du public sur les beaux rubans vendus à 5 cts, ainsi que mes chapeaux de crêpe à \$1,00 et \$1,50, etc., et une foule d'autres objets qu'il serait trop long d'énumérer. Une visite est sollicitée. Mus J. N. LANDAY.

PIANOS et ORGUES DE PREMIÈRE QUALITÉ, Garantis pour six années, et à bon marché, À VENDRE PAR J. G. ROBITAILLE. Vieux instruments pris en échange et payés le plus haut prix.

MACHINES A COUDRE: NEW-WILLIAMS, NEW-RAYMOND, WHITE SINGER ET DAVES, À VENDRE À SACRIFICE PAR J. G. ROBITAILLE, JOLIETTE. Une visite est sollicitée. Réparations faites à ordre.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien. CHER MOISSIÈRE. Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient. Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890. TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral. On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux. U. LIPPÉ N.P. St Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886. TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes: 1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse. 2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais. Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant. Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux. 3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard... CHARLES TELLIER. St Félix de Valois, 19 Mars 1888. LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT À 50 cts la bouteille.

L. Z. MAGNAN, MANUFACTURIER DE Biscuits et sucreries DE TOUTES SORTES EN GROS SEULEMENT JOLIETTE, P. Q. M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise. M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE ainsi que du tabac en feuille. M. Magnan aura toujours en mains, le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Les meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontrée sa haute qualité. Kasavaz-le. 1er Jan. 94 la

Au Public M. PHILIPPE MANSEAU, mécanicien, de cette ville, annonce au public de la ville et du district de Joliette, qu'il se chargera et exécutera, sous le plus court délai, toutes les réparations aux différentes machines, bicyclettes et toutes sortes d'ouvrages de précision. Satisfaction complète sera donnée à tous, attendu que M. Manseau est en possession d'outils les plus perfectionnés. Adressez-vous à M. Manseau et vous aurez pour votre argent. Une visite est sollicitée. PHILIPPE MANSEAU, Rue Notre-Dame, près du Couvent de la Providence, Joliette. 17 janv. 94.

CHOLERA! Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. La Diarrhée, quelque légère qu'elle soit, est le caractère grave du Choléra, et souvent des conséquences funestes, si elle est négligée. Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable. M. A. Casavant, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit: M. L. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère, Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes parvenu à me faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement l'anticholérique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée. Bien à vous, M. A. CASAVANT, Pharmacien Fall River, Mass. 2 avril 1892. En vente partout à 50 cts la bouteille SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

VINS ET LIQUEURS. CIGARES DE CHOIX RESTAURANT "Palais Cristal" — TENU PAR — J. B. BUREAU, 1600, Rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone Bell: 1785. Repas à la carte à toute heure. Dîner 25 cts. Si vous voulez prendre un bon repas, servi promptement et à bas prix, visitez ce restaurant. 10 janv. 1a —Pour 25, 30, 35, 40 et 50 cts, vous pouvez vous procurer une jolie lampe complète, au magasin de Albert Gervais, Joliette.

Guérison miraculeuse. On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx de Central Falls qui souffrait du beau mal et d'une bronchite depuis près de 3 ans et qui a obtenu sa guérison en prenant 6 bouteilles de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière et quelques bouteilles de "Columbian Cough Cure". Cette personne qui habite Central depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toute bonne pharmacie. On peut aussi écrire au propriétaire, DR J. LARIVIÈRE, Manville, R. I.

UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS TOUS LES MOIS Dr J. Larivière, Docteur, ayant fait usage de votre remède le "régulateur de la santé de la femme" avec une grande satisfaction, je désirerais avoir de vos "plasters". Je vous envoie le prix de deux en timbres poste. Ayez s'il vous plaît la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse: JOSÉPHINE MABLEUR, Taftville, Conn. Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. M.M. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agents généraux pour le Canada. 26f. 94'1a.

VIN STE-EMELIE! TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT. J. S. AYBRAM, JOLIETTE, P. Q. Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade. —En vente chez— M.M. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

PITUITE Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre malade est incurable. Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vain, à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTICHOLÉRIQUES du Dr NEY. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... J'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITE continuait de me faire souffrir. Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITE disparut comme par enchantement et je redevenis un homme nouveau. Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux." CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891. Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte. 20 Franco par la maille sur réception du prix.

La Banque Ville-Marie CAPITAL SOUSCRIT \$500,000 Succursale de L'Épiphanie Une agence de cette Banque a été établie à L'Épiphanie pour y transiger les affaires de banque en général. Une visite est respectueusement sollicitée. HEURES DU BUREAU 10 heures A. M. à 3 heures P. M. LE SAMEDI 10 heures A. M. à 1 heure P. M. J. H. DUBSAULT, Gérant. 12 juil. 94 lan.

Magdelger Mercier CHIRURGIEN - DENTISTE Coin des rues Manseau et St-Chs Borromée (EN FACE DU COLLEGE) JOLIETTE N. B.—Maladies de la bouche et des dents traitées d'après les données de la science et de l'art modernes. Obturation des dents cariées en or, amalgame, ciment, gutta-percha, etc., sans douleur ainsi que l'extraction des dents. Administration du chloroforme, de l'éther, du gaz, du chlorure d'éthyle, etc., et confection des dentiers partiels ou complets, à la satisfaction du public. 15 nov. 1a —Un lot considérable de portemonnaie, environ 350, vient d'être reçu au magasin de Albert Gervais. C'est un véritable Job et les acheteurs sont priés d'en profiter. Ces articles seront vendus moitié prix. Un beau portemonnaie valant 50 cts sera vendu pour 25 cts et ainsi de suite suivant la variation des qualités. Qu'on se le dise et qu'on en profite.